

## PÉRENNISATION DE LA PISTE CYCLABLE RUES MARX DORMOY ET CHAPELLE SUD

Après une première partie en fin d'année 2022, les travaux préparatoires pour l'aménagement de l'axe Chapelle - Marx Dormoy se poursuivent durant ce premier trimestre 2023, avec la suite du désamiantage de la rue Marx Dormoy.



Photomontage du projet rue Marx Dormoy - Atelier Nous

### QUOI ?

**Travaux de désamiantage du tapis de chaussée** de la rue Marx Dormoy.

### OÙ ?

Rue Marx Dormoy, entre la place de la Chapelle et la rue Ordener.

### QUAND ?

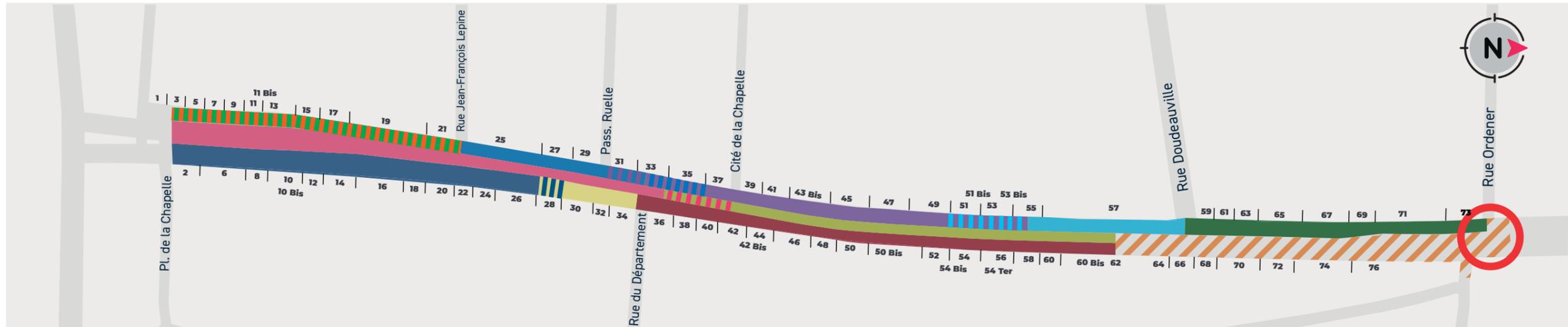
Du 2 janvier au 28 mars 2023.

### COMMENT ?

Les travaux sont réalisés en partie de nuit afin de minimiser les impacts sur la circulation des bus et des voitures. Certains bruits tels que les feux de recul des camions ou le matériel pour creuser la chaussée peuvent s'avérer gênants pour les riverains directs de ces opérations. Nous mettons tout en oeuvre pour minimiser la gêne occasionnée.

Le chantier sera organisé en plusieurs phases, programmées entre janvier et mars 2023. Reportez vous au plan et au calendrier dans les pages intérieures pour en connaître le détail.

# Le plan de phasage du chantier entre janvier et mars 2023



## Le déroulé des travaux et les impacts

### PHASE PRÉPARATOIRE - DU 2 AU 6 JANVIER

🚧 Travaux de nuit de modification de la piste cyclable.

### PHASE 1 : DU N° 33 AU N° 57 - DE LA NUIT DU 9 AU 10 À LA NUIT DU 23 AU 24 JANVIER

🚧 Modification de sens de circulation sur le débouché la Cité de la Chapelle.

### PHASE 2 : DU N° 59 AU N° 73 - DE LA NUIT DU 9 AU 10 À LA NUIT DU 23 AU 24 JANVIER

🚧 Du n°59 au n°73, fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles. Pour le n°69 l'accès au parking sera fermé uniquement du 16 au 18 janvier ;

🚧 L'arrêt de bus « Ordener - Marx Dormoy » sera déplacé du 71 rue Marx Dormoy au 3 rue de la Chapelle ;

🚧 La rue Doudeauville sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, à partir de la rue Stephenson.

### PHASE 3 : DU N°36 AU N° 60 BIS - DE LA NUIT DU 23 AU 24 JANVIER À LA NUIT DU 2 AU 3 FÉVRIER

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles ;

🚧 Suppression de l'arrêt de bus « Département - Marx Dormoy » côté pair.

🚧 Journée du 24 janvier : fermeture du débouché de la rue du Département. La rue du Département sera mise en impasse depuis la rue Philippe de Girard.

### PHASE 4 : DU N°3 AU N° 37 - DE LA NUIT DU 2 AU 3 À LA NUIT DU 15 AU 16 FÉVRIER

🚧 Modification du sens de circulation au débouché de la rue Jean-François Lépine.

### PHASE 5 : DU N°28 AU N°34 - DE LA NUIT DU 15 AU 16 À LA NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles, sauf pour le n°28 ;

### PHASE 6 : DU N°5 AU N°21 - DE LA NUIT DU 15 AU 16 À LA NUIT DE 23 AU 24 FÉVRIER

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles.

### PHASE 7 : DU N°51 AU N°57 - DE LA NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER À LA NUIT DU 1<sup>ER</sup> AU 2 MARS

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles ;

🚧 La rue Doudeauville sera interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, à partir de la rue Stephenson.

### PHASE 8 : DU N°2 AU N°28 - DE LA NUIT DU 23 AU 24 FÉVRIER À LA NUIT DU 8 AU 9 MARS

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles. Pour le n°28 l'accès au parking sera fermé uniquement du 28 février au 3 mars.

### PHASE 9 : DU N°31 AU N°55 - DE LA NUIT DU 1<sup>ER</sup> AU 2 À LA NUIT DU 16 AU 17 MARS

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles ;

🚧 Fermeture du débouché de la cité de la Chapelle. La cité de la Chapelle sera mise en impasse depuis le passage Ruelle.

### PHASE 10 : DU N°25 AU N°35 - DE LA NUIT DU 16 AU 17 À LA NUIT DU 27 AU 28 MARS

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles ;

🚧 Fermeture du débouché du passage Ruelle. Le passage Ruelle sera mis en impasse.

### PHASE 11 : DU N°3 AU N°21 - DE LA NUIT DU 16 AU 17 À LA NUIT DU 27 AU 28 MARS

🚧 Fermeture des accès aux parkings pour ces immeubles ;

🚧 L'arrêt de bus sera déplacé du 3 rue Marx Dormoy au 19 rue Marx Dormoy.

Le tronçon hachuré entre le 62 et le 76 correspond aux travaux réalisés durant les mois de novembre et décembre 2022. Le traitement du carrefour avec la rue Ordener (cercle rouge) a dû être reporté à une date ultérieure pour cause d'intempéries.

## POURQUOI DÉSAMIANTER ?

Une partie de la chaussée parisienne contient des traces d'amiante, utilisé jusqu'en 1997 afin de prolonger leur durée de vie. Lors du retrait du revêtement amianté, la Ville de Paris respecte un protocole très strict permettant de limiter la présence de fibres dans l'air.

Ce travail est réalisé par des entreprises certifiées. Lorsqu'elle est emprisonnée dans l'enrobé, l'amiante ne présente pas de danger pour la santé.

## CHANTIERS NEUTRALISANT UN ACCÈS À UN PARKING DE STATIONNEMENT PRIVÉ - ACCÈS AUX DROITS DE STATIONNEMENT RÉSIDENTIEL GRATUITS

Lorsqu'un chantier de voirie impose la neutralisation d'un accès à un parking de stationnement privé, la Ville de Paris peut accorder des droits de stationnement résidentiel gratuits pour la période considérée, aux conditions suivantes :

- 🚧 Être résident à Paris (résidence principale) ;
- 🚧 Posséder ou louer un parking à une adresse concernée par les travaux ;
- 🚧 Être en possession d'un certificat d'immatriculation du véhicule aux prénoms et nom du demandeur, et domicilié à Paris.

Le bénéficiaire de ces droits temporaires :

- 🚧 Pourra stationner sur les places mixtes (ouvertes au stationnement résidentiel), sans prendre de ticket à l'horodateur, pendant toute la durée des travaux, dans un périmètre centré autour de l'adresse du parking qu'il utilise : un plan lui précisant la localisation de ce périmètre lui sera transmise lors de la confirmation de l'ouverture des droits ;
- 🚧 Devra, en application des dispositions du Code de la Route, déplacer son véhicule au minimum une fois par semaine.

La demande devra être formulée à l'adresse mail suivante :

**Cellule-Usagers.DVD-Cellule-Usagers@paris.fr**

Le courriel devra être accompagné de la copie :

- 🚧 De la taxe d'habitation ou d'un avis d'imposition sur le revenu aux noms et prénoms du demandeur à une adresse parisienne ;
- 🚧 De l'acte de propriété ou du contrat de location pour la place de stationnement privée concernée ;
- 🚧 Du certificat d'immatriculation du véhicule remplissant les conditions mentionnées ci-dessus.

### Contacts

#### MAÎTRE D'OUVRAGE

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SERVICE AMÉNAGEMENT ET GRANDS PROJETS

#### MAÎTRE D'ŒUVRE

SETEC / ATELIER NOUS / SOLCY

#### ENTREPRISES

EUROVIA / CIELIS / SIGNATURE / CITEOS / COCHERY

**Plus d'infos  
sur [chantiers.paris.fr](https://chantiers.paris.fr)  
et au 3975\***

\*SERVICE GRATUIT + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

**PATIENCE, ON EMBELLIT VOTRE QUARTIER**